

ANNEXE 3

ELECTIONS : au COSP de l'EUR LIFE & Health Sciences

Collège : USAGERS

Nombre de sièges à pourvoir : 10 (5 titulaires + 5 suppléants)

Scrutin du 16 et 17 novembre 2022

LISTE DE CANDIDATURES

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat.e. **Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre de sièges de membres titulaires et de membres suppléants à pourvoir (soit 5). Les candidat.e.s sont rangé.e.s par ordre préférentiel. Chaque liste de candidatures est composée alternativement d'un.e candidat.e de chaque sexe.**

Chaque liste doit comporter au moins un.e candidat.e de niveau Master et un.e candidat.e de niveau Doctorat.

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste

Nom et prénom des candidats

N° 1

N° 6

N° 2

N° 7

N° 3

N° 8

N° 4

N° 9

N° 5

N° 10

Fait à Nice, le

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :

¹ tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.